

RECOMMANDATION

Conseil scientifique de l'Institut de chimie (INC)

Objets : Priorités scientifiques pour le recrutement des chercheurs

Le Conseil Scientifique de l'Institut de Chimie, consulté sur l'affichage des priorités thématiques en vue de recruter des chercheurs, exprime les recommandations suivantes :

- L'année 2012 ne doit être qu'une année de test pour la nouvelle procédure d'affichage des postes ; les concours doivent avoir lieu suivant la procédure des années précédentes (sans communication des profils scientifiques aux jurys d'admissibilité).
- Une mise en perspective des résultats des concours (2009-2012) et des priorités en termes de thématique et de localisation géographique, proposées par la direction, devrait être faite à l'issue des jurys d'admissibilité. Cette analyse devrait impliquer les sections pour pouvoir positionner ces priorités par rapport à l'historique de recrutement des quatre dernières années.
- Les responsables d'unités devraient être informés de la manière dont la liste a été élaborée et avoir l'occasion d'échanger avec la direction sur la nouvelle procédure de recrutement.
- Pour que les nouvelles priorités exprimées dans « Dialog » puissent être considérées et éventuellement affichées aux concours de recrutement des chercheurs de l'année N+1, il parait souhaitable que leur expression soit avancée vers le mois de juin de l'année N.
- Le CS de l'INC souhaite recevoir un retour dans un calendrier défini assez tôt pour pouvoir contribuer utilement à la finalisation des priorités scientifiques.

Recommandation adoptée le 30 janvier 2012.

23 votants

Vote : 23 pour, 0 abstention, 0 contre

Destinataires :

M. Régis REAU, Directeur de l'Institut de Chimie du CNRS